

Déclaration préliminaire au CTIR du 4.06.2020
SNPES-PJJ/FSU et CGT PJJ Grand Centre

→ À la PJJ, on déconfiner tout ... sauf le dialogue social !

Au CTIR de la région Grand centre, le SNPES-PJJ/FSU et la CGT PJJ représentent 8 sièges sur 10. Lors de la convocation de ce CTIR, nous avons fait part de notre souhait de privilégier une réunion en présentiel et dans le respect des préconisations sanitaires. Pour ce faire, la composition du comité serait réduite à ses strictes élu-es titulaires, sans suppléant-es ni personnalités extérieures dites « expertes ».

Pour nous, les instances du dialogues social ne peuvent se voir réduites à leur aspect technique, telle une chambre d'enregistrement de décisions d'ores et déjà prises. Si l'administration a souvent recours à la visioconférence, ce procédé ne permet pas selon nous un véritable échange et la tenue d'un véritable débat démocratique. Par ailleurs, il ne permet pas aux représentant-es du personnel de se réunir en amont afin de préparer leur participation. Les organisations syndicales n'ont pas les mêmes moyens que l'administration !

Proposer une réunion avec une répartition des membres dans deux salles distinctes conduit de fait à dématérialiser les échanges. Notre demande conjointe SNPES-PJJ/FSU et CGT PJJ de reporte de ce CTIR a reçu une fin de non recevoir la veille de la réunion. Notre direction régionale semble se référer aux instances nationales pour justifier ce maintien, arguant du fait que le CTC du 3.06 serait organisé de manière similaire. Elle oublie de préciser que ce CTC a été boycotté par trois organisations syndicales représentant 80% des élu-es...

Durant toute la période de confinement, les organisations syndicales ont été largement présentes. Elles ont porté la parole des professionnel-les et dénoncé les manquements à leur droits ou à leur sécurité dans un contexte de continuité de l'accompagnement des adolescents confié-es à la PJJ.

Aujourd'hui, notre direction se réfugie derrière les préconisations sanitaires pour s'exonérer la recherche d'un lieu adéquate à une réunion en présentiel. Cette hypocrisie et particulièrement scandaleuse lorsque nous sommes témoins des injonctions à retrouver un « rythme normal » dans les unités.

C'est pourquoi nos organisations syndicales boycotteront ce CTIR.

